

— Vous habitez dans les  
Hauts-de-Seine ?

— Devenez consommateur  
témoin de la qualité de  
l'eau du robinet



# Devenez consommateur témoin de la qualité de l'eau du robinet

**En acceptant que des prélèvements d'eau soient réalisés au robinet de votre domicile, vous participez à la surveillance de la qualité de l'eau bue par les consommateurs des Hauts-de-Seine.**

Le contrôle sanitaire réglementaire de l'eau destinée à la consommation humaine est exercé par l'Agence Régionale de Santé (Délégation Départementale des Hauts-de-Seine), de la production jusqu'au robinet du consommateur. Les prélèvements et analyses sont réalisés par un laboratoire, agréé par le Ministre en charge de la Santé pour le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine. Chaque trimestre, la Délégation Départementale des Hauts-de-Seine en édite une synthèse à votre disposition en mairie.

*N.B* : Les installations équipées d'un adoucisseur ou d'un filtre ne permettent pas d'effectuer des prélèvements utilisables pour les tests de contrôle de la qualité de l'eau.

## ***Que contrôle-t-on dans l'eau ?***

Les analyses effectuées au domicile sont des analyses complètes. Elles permettent de vérifier l'efficacité du traitement de potabilisation, notamment vis-à-vis de la désinfection et de la qualité organoleptique (turbidité), physico-chimique (métaux, pH) et microbiologique (E.coli, entérocoques) de l'eau. Elles mesurent également la présence éventuelle de substances nocives ou indésirables dans l'eau.

Les prélèvements et les analyses seront réalisés **gratuitement** et ne donneront lieu à aucune rémunération.

Les résultats complets vous seront communiqués par la suite.

# Formulaire d'inscription

Je suis domicilié dans les Hauts-de-Seine et je souhaite devenir consommateur témoin de la qualité de l'eau du robinet :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (Rue, numéro, code postal) : .....

.....

Numéro de téléphone (pour la prise de rendez-vous) : .....

## Vos disponibilités

Les prélèvements sont réalisés uniquement le matin entre 7h30 et 13h30

	7h30-9h30	9h30-11h30	11h30-13h30
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le logement est-il habité toute l'année?  OUI  NON

Habitez-vous dans un immeuble ?  OUI  NON

### Si oui :

Combien d'étages l'immeuble compte-t-il ? .....

À quel étage habitez-vous ? .....

L'immeuble a-t-il été construit?  Avant 1950  Après 1950

Par quels moyens avez-vous eu connaissance de ce recrutement ?

Mairie  Internet  Autre (préciser) .....

*Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant à la Délégation Départementale des Hauts-de-Seine*



DDSCP - Mai - 2011 - crédits photos: thinkstockphotos.fr

## ATTENTION

Cette démarche n'a pas vocation à traiter d'éventuels problèmes de qualité perceptible (couleur, odeur, saveur) à votre domicile. Dans ce cas, nous vous invitons à prendre contact avec  **votre distributeur, indiqué sur votre facture d'eau.**

### Comment s'inscrire ?

- 1 Inscrivez-vous sur la liste de volontaires en renvoyant le formulaire ci-joint
- 2 Le laboratoire prendra rendez-vous dans les mois qui suivront, selon la demande par secteur.
- 3 Un technicien du laboratoire prélèvera l'eau à votre domicile.
- 4 Les résultats d'analyses vous seront adressés dans le mois qui suivra la visite.

Délégation Départementale des Hauts-de-Seine

Service Santé Environnement- Le capitole - 55, avenue des champs Pierreux  
92000 Nanterre

Tél. : 01 40 97 97 25 Fax : 01 40 97 96 23 @ :ars-dd92-se@ars.sante.fr

[www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

